



## Ordonnance de télécom CRTC 2010-113

Ottawa, le 25 février 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	363 363A 363B (Aliant Telecom)	le 15 janvier 2010 le 22 janvier 2010 le 12 février 2010	le 25 février 2010
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	366 366A (Aliant Telecom)	le 28 janvier 2010 le 9 février 2010	le 25 février 2010

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant: <http://www.crtc.gc.ca>.*